



Conseil économique et social

Distr. générale
15 juin 2015
Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports

Vingt-huitième session

Genève, 7-9 septembre 2015

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire annoté de la vingt-huitième session^{1, 2}

Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le lundi 7 septembre 2015, à 10 heures

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Atelier sur les couloirs routiers et ferroviaires en Europe et en Asie.
3. Atelier sur la vulnérabilité et la sécurité des infrastructures de transport essentielles.
4. Liaisons entre ports et arrière-pays.
5. Suivi des faits nouveaux concernant les réseaux de transport paneuropéens :
 - a) Exposé de la Commission européenne sur les progrès accomplis dans le cadre de la mise en place du Réseau transeuropéen de transport;
 - b) Projets d'autoroute transeuropéenne et de chemin de fer transeuropéen.

¹ Les représentants sont priés de bien vouloir se rendre à la session munis de leurs exemplaires de tous les documents pertinents, car ceux-ci ne sont plus distribués en salle. Avant la session, les documents pourront être téléchargés depuis le site Web de la Division des transports de la CEE (www.unece.org/trans/main/wp5/wp5.html). Pendant la session, les documents officiels peuvent être obtenus auprès de la Section de la distribution des documents (salle C.337 au 3^e étage du Palais des Nations).

² Les représentants sont priés de s'inscrire en ligne à l'adresse https://www2.unece.org/uncdb/app/ext/meeting-registration?id=eev_jC ou de remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site Web de la Division des transports de la CEE (www.unece.org/trans/registfr.html) et de le retourner au secrétariat de la CEE par courrier électronique (maria.mostovets@unece.org) ou par télécopie (+41 22 917 0039) deux semaines avant le début de la session. À leur arrivée au Palais des Nations, les représentants doivent demander un badge auprès de la Section de la sécurité et de la sûreté, située à l'entrée Portail de Pregny, 14, avenue de la Paix (voir le plan sur le site Web de la CEE, www.unece.org/meetings/practical.htm).



6. Transports dans la région méditerranéenne :
 - a) Rapport du Centre d'étude des transports pour la Méditerranée occidentale;
 - b) Réseau de transport euroméditerranéen;
 - c) Rapport de l'Union pour la Méditerranée;
 - d) Projet d'établissement d'une liaison fixe entre l'Europe et l'Afrique par le détroit de Gibraltar : rapport sur les activités menées pendant la période 2006-2013 et programme proposé pour la période 2013-2015.
7. Liaisons de transport Europe-Asie :
 - a) Avancement des activités menées au titre des liaisons de transport Europe-Asie;
 - b) Autres initiatives en matière de transport entre l'Europe et l'Asie.
8. Groupe d'experts de l'évaluation comparative des coûts de construction des infrastructures de transport.
9. Mobilité urbaine et transports publics.
10. Changements climatiques et transports :
 - a) Groupe d'experts chargé d'étudier les effets des changements climatiques et l'adaptation à ces changements dans les réseaux et nœuds de transport;
 - b) Atténuation des effets des changements climatiques : outil ForFITS de la CEE;
 - c) Gaz d'échappement des moteurs diesel.
11. Examen de la situation, des tendances et de l'économie des transports dans la région de la CEE :
 - a) Tendances et économie des transports sur la période 2012-2013 : mobilité urbaine et transports publics urbains durables;
 - b) Tendances et économie des transports sur la période 2013-2015 : financement des infrastructures de transport;
 - c) Tendances et difficultés pour les transports routiers;
 - d) Tendances et difficultés pour les transports ferroviaires;
 - e) Tendances et difficultés pour les transports par voie navigable;
 - f) Analyse des statistiques de la CEE sur les transports.
12. Assistance technique aux pays en transition.
13. Transport et compétitivité.
14. Activités des organes de la Commission économique pour l'Europe présentant un intérêt pour le Groupe de travail.
15. Programme de travail et évaluation biennale pour 2016-2017 :
 - a) Projet de programme de travail et évaluation biennale pour 2016-2017;
 - b) Projet de plan de travail pour la période 2016-2020.
16. Questions diverses.
17. Dates de la prochaine session.
18. Adoption du rapport.

II. Annotations

1. Adoption de l'ordre du jour

Conformément au Règlement intérieur de la Commission, le premier point inscrit à l'ordre du jour provisoire est l'adoption de l'ordre du jour.

Document : ECE/TRANS/WP.5/57.

2. Atelier sur les couloirs routiers et ferroviaires en Europe et en Asie

À l'occasion de cet atelier, les représentants d'initiatives et projets divers (le programme de l'atelier figure dans le document informel n° 1) portant sur la mise en place de couloirs en Europe et en Asie, ainsi que des experts des institutions financières internationales, auront la possibilité de présenter et de partager leurs études de cas et leurs bonnes pratiques en matière de mise en place de couloirs. L'atelier fera l'inventaire des initiatives des gouvernements et des organisations internationales régionales concernant le développement de couloirs de transport internationaux et régionaux et leur gestion, des projets d'investissement, ainsi que de leurs initiatives visant à éliminer les délais de franchissement des frontières et à établir les liaisons manquantes. Le principal objectif est de rassembler tous les décideurs, politiciens et experts concernés par le développement, l'établissement et la gestion de couloirs pour débattre des difficultés et des nouveaux concepts de développement, et convenir de possibles activités futures et actions concertées.

Le Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports (WP.5) voudra sans doute suivre les exposés des experts invités. Il souhaitera peut-être aussi examiner et adopter des conclusions qui tiennent compte de ces exposés et des débats tenus entre les participants à la suite de ceux-ci.

Document : Document informel n° 1.

3. Atelier sur la vulnérabilité et la sécurité des infrastructures de transport essentielles

En 2010, le Comité des transports intérieurs (ECE/TRANS/208, par. 91) avait recommandé à la Division des transports de la CEE, en collaboration avec les États membres, les organisations internationales, le secteur privé et les milieux universitaires, de poursuivre ses travaux visant à renforcer la sûreté des transports intérieurs, en organisant notamment des manifestations propices à l'échange d'informations et des bonnes pratiques. Conformément à cette recommandation, un atelier sur la vulnérabilité et la sécurité des infrastructures de transport essentielles sera organisé au cours de la session du Groupe de travail. Les conclusions de cet atelier serviront de contribution au Forum sur la sécurité des transports intérieurs du Comité des transports intérieurs (CTI).

Les attaques terroristes et les activités criminelles peuvent toutes désorganiser les infrastructures dont nous dépendons dans notre vie quotidienne. Ces infrastructures, souvent considérées comme des infrastructures essentielles, comprennent des installations de transport telles que les nœuds intermodaux et les plates-formes logistiques, ainsi que les ponts et les tunnels ferroviaires et routiers. Des représentants des gouvernements et des organisations internationales (le programme de l'atelier figure dans le document informel n° 2) spécialisés dans la sécurité des infrastructures des transports feront part de leur expérience et de leurs bonnes pratiques en ce qui concerne les moyens de renforcer cette sécurité.

Le Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports souhaitera sans doute suivre les exposés présentés par les experts invités. Il voudra sans doute aussi examiner et adopter des conclusions qui tiennent compte de ces exposés et des débats tenus entre les participants à la suite de ceux-ci.

Document : Document informel n° 2.

4. Liaisons entre ports et arrière-pays

Le Groupe de travail souhaitera peut-être rappeler que, lors de la session de l'année précédente, il avait pris note de l'observatoire des liaisons entre ports maritimes et arrière-pays, établi dans le cadre du programme MedNet. Il avait prié le secrétariat d'examiner la façon dont le Groupe de travail pourrait coopérer plus activement avec le programme susmentionné et son observatoire et de présenter les résultats de cet examen à la prochaine session.

Le Groupe de travail voudra peut-être examiner le document ECE/TRANS/WP.5/2015/3 et donner au secrétariat des orientations sur les initiatives à prendre concernant l'observatoire sur les liaisons entre ports maritimes et arrière-pays.

Document : ECE/TRANS/WP.5/2015/3.

5. Suivi des faits nouveaux concernant les réseaux de transport paneuropéens

a) Exposé de la Commission européenne sur les progrès accomplis dans le cadre de la mise en place du Réseau transeuropéen de transport

La Commission européenne rendra compte au Groupe de travail de l'état d'avancement des activités relatives au Réseau transeuropéen de transport (RTE-T) et de l'extension du réseau aux pays voisins de l'Union européenne (UE).

Document : Document informel n° 3.

b) Projets d'autoroute transeuropéenne et de chemin de fer transeuropéen

Les chefs des projets d'autoroute transeuropéenne (TEM) et de chemin de fer transeuropéen (TER) tiendront le Groupe de travail informé des activités menées au cours de la période 2014-2015.

Documents : ECE/TRANS/WP.5/2015/4 et ECE/TRANS/WP.5/2015/5.

6. Transports dans la région méditerranéenne

a) Rapport du Centre d'étude des transports pour la Méditerranée occidentale

Le Centre d'étude des transports pour la Méditerranée occidentale (CETMO) avait été prié d'élaborer un rapport sur ses activités pour la vingt-huitième session du Groupe de travail. Des informations sur les activités récentes de cet organisme seront soumises au Groupe de travail pour examen.

Document : Document informel n° 4.

b) Réseau de transport euroméditerranéen

La Commission européenne rendra compte au Groupe de travail de ses activités de développement du réseau de transport euroméditerranéen.

c) Rapport de l'Union pour la Méditerranée

Le secrétariat de l'Union pour la Méditerranée (UpM) rendra compte de ses activités au Groupe de travail.

d) Projet d'établissement d'une liaison fixe entre l'Europe et l'Afrique, par le détroit de Gibraltar : rapport sur les activités menées pendant la période 2006-2013 et programme proposé pour la période 2013-2015

Le secrétariat informera le Groupe de travail de l'état d'avancement du projet d'établissement d'une liaison fixe entre l'Europe et l'Afrique par le détroit de Gibraltar.

Document : Document informel n° 5.

7. Liaisons de transport Europe-Asie

a) Avancement des activités menées au titre des liaisons de transport Europe-Asie

Le secrétariat informera le Groupe de travail de l'avancement des travaux du Groupe d'experts des liaisons de transport Europe-Asie (LTEA) et des faits nouveaux concernant la phase III du projet de liaisons de transport Europe-Asie (ECE/TRANS/WP.5/GE.2/26). Le Groupe de travail souhaitera peut-être examiner le programme de travail du Groupe d'experts et fournir des orientations concernant sa mise en œuvre effective.

Le Groupe de travail souhaitera peut-être aussi examiner la demande de prolongation du mandat du Groupe d'experts des liaisons de transport Europe-Asie d'une année et décider de l'approuver afin de donner au Groupe suffisamment de temps pour qu'il accomplisse les tâches difficiles qui lui ont été confiées. La prolongation du mandat est fondée sur le mandat adopté par le Comité des transports intérieurs à sa soixante-quinzième session (Genève, 26-28 février 2013, document ECE/TRANS/2013/5) et par le Comité exécutif à sa soixante et unième réunion (Genève, 27 mai 2013, document informel n° 2013/11). Cette prolongation d'une année du mandat débutera après avoir été officiellement approuvée par le Comité des transports intérieurs, en février 2016, puis par le Comité exécutif, et permettra au Groupe d'experts de soumettre son rapport final à la trentième session du Groupe de travail, en septembre 2017.

Document : ECE/TRANS/WP.5/GE.2/26.

b) Autres initiatives en matière de transport entre l'Europe et l'Asie

Les représentants d'autres initiatives et projets en matière de transport entre l'Europe et l'Asie donneront au Groupe de travail des informations sur leurs activités et sur leur coopération avec le Groupe d'experts des liaisons de transport Europe-Asie.

8. Groupe d'experts de l'évaluation comparative des coûts de construction des infrastructures de transport

Le Groupe de travail souhaitera peut-être rappeler qu'à sa dernière session et au cours de l'atelier consacré aux bonnes pratiques et aux nouveaux outils pour le financement des infrastructures de transport, les participants avaient convenu que l'analyse comparative des coûts de construction d'infrastructures de transport était importante lorsqu'il s'agissait d'obtenir des coûts de construction réalistes et un programme d'investissement stable sans explosion des coûts, et que cette analyse

pourrait être appliquée pour l'estimation des coûts et le contrôle des coûts de développement de projets.

Le Groupe de travail avait prié le secrétariat d'établir un document officiel sur la base des contributions reçues des experts de l'analyse comparative des coûts de construction des infrastructures de transport pour la prochaine session. Des propositions pour d'éventuelles mesures à prendre par le Groupe de travail sur cette question devraient être incluses dans ce document.

Le Groupe de travail voudra peut-être examiner le document ECE/TRANS/WP.5/2015/2, qui contient le mandat pour l'établissement d'un Groupe d'experts de l'évaluation comparative des coûts de construction des infrastructures de transport et donner au secrétariat des indications sur les autres mesures à prendre.

Document : ECE/TRANS/WP.5/2015/2.

9. Mobilité urbaine et transports publics

Au cours des trois dernières années, le Groupe de travail s'est penché sur la question de la mobilité urbaine et des transports publics durables en organisant un atelier sur le thème de la mobilité et des transports urbains au cours de sa vingt-cinquième session (3-5 septembre 2012) et en élaborant un rapport sur la mobilité urbaine et les transports publics durables qui a été publié par la CEE au cours de 2015.

Le Comité des transports intérieurs, au cours de sa soixante-seizième session (25-27 février 2014), a encouragé les gouvernements et les municipalités à appuyer la poursuite des travaux de recherche de la CEE sur les transports et la mobilité en zone urbaine et a suggéré d'inscrire cette question à l'ordre du jour du WP.5 (ECE/TRANS/240, par. 11). En outre, à sa soixante-dix-septième session (24-26 février 2015), le Comité a décidé d'examiner régulièrement les évolutions dans le domaine de la mobilité urbaine et des transports, et notamment celles des interconnexions entre réseaux de transport et services urbains, régionaux, nationaux et internationaux. À cet égard, le Comité a demandé au WP.5 de suivre cette question (ECE/TRANS/248, par. 18).

Le Groupe de travail voudra peut-être examiner le document ECE/TRANS/WP.5/2015/6, qui donne des informations sur les principales difficultés rencontrées en matière de mobilité urbaine et de transports publics, et donner au secrétariat des indications sur les initiatives à prendre.

Document : ECE/TRANS/WP.5/2015/6.

10. Changements climatiques et transports

a) Groupe d'experts chargé d'étudier les effets des changements climatiques et l'adaptation à ces changements dans les réseaux et nœuds de transport

Le secrétariat informera le Groupe de travail des travaux menés pendant la deuxième phase par le Groupe d'experts chargé d'étudier les effets des changements climatiques et l'adaptation à ces changements dans les réseaux et nœuds de transport (ECE/TRANS/WP.5/GE.3/14).

Document : ECE/TRANS/WP.5/GE.3/14.

b) Atténuation des effets des changements climatiques : outil ForFITS de la CEE

Le secrétariat informera le Groupe de travail de l'évolution en 2014-2015 du projet relatif aux futurs systèmes de transport intérieur (projet ForFITS).

c) Gaz d'échappement des moteurs diesel

Le secrétariat informera le Groupe de travail des faits nouveaux concernant le document de réflexion qu'il a établi, intitulé « Gaz d'échappement des moteurs diesel : mythes et réalités ».

11. Examen de la situation, des tendances et de l'économie des transports dans la région de la CEE

a) Tendances et économie des transports sur la période 2012-2013 : mobilité urbaine et transports publics urbains durables

Le secrétariat fera connaître au Groupe de travail la publication intitulée « Tendances et économie des transports sur la période 2012-2013 : mobilité urbaine et transports publics urbains durables », qu'il a élaborée à partir de contributions nationales.

Document : Publication de la CEE.

b) Tendances et économie des transports sur la période 2013-2015 : financement des infrastructures de transport

Le secrétariat fera connaître au Groupe de travail la publication intitulée « Tendances et économie des transports sur la période 2014-2015 : financement des infrastructures de transport ». Le Groupe de travail voudra peut-être examiner le document ECE/TRANS/WP.5/2015/1, qui contient un questionnaire sur le financement des infrastructures de transport à adresser aux États membres. Il souhaitera peut-être donner au secrétariat des orientations à ce sujet.

Document : ECE/TRANS/WP.5/2015/1.

c) Tendances et difficultés pour les transports routiers

Un représentant de l'Union internationale des transports routiers (IRU) présentera les tendances et les difficultés récemment constatées dans le secteur du transport routier.

Document : Document informel n° 6.

d) Tendances et difficultés pour les transports ferroviaires

Un représentant de l'Union internationale des chemins de fer (UIC) présentera les tendances et les difficultés récemment constatées dans le secteur du transport ferroviaire.

Document : Document informel n° 7.

e) Tendances et difficultés pour les transports par voie navigable

Un représentant d'une organisation internationale présentera les tendances et les difficultés récemment constatées dans le secteur du transport par voie navigable.

f) Analyse des statistiques de la CEE sur les transports

Le secrétariat présentera ses travaux et les statistiques sur les transports pour 2014.

12. Assistance technique aux pays en transition

Le Groupe de travail sera informé des activités du Conseiller régional (document informel n° 8) dans le domaine de l'assistance technique fournie par la CEE aux pays en transition.

Document : Document informel n° 8.

13. Transport et compétitivité

Le secrétariat fera part au Groupe de travail de l'avancement du projet de la CEE intitulé « Incidences des problèmes posés par la chaîne d'approvisionnement sur la manière dont les transports contribuent à la compétitivité des pays », qui avait été approuvé par le Comité des transports intérieurs (CTI) à sa soixante-douzième session, en février 2010.

14. Activités des organes de la Commission économique pour l'Europe présentant un intérêt pour le Groupe de travail

Le Groupe de travail sera informé des principales décisions prises par le Comité des transports intérieurs (CTI) à sa soixante-seizième session (25-27 février 2015) sur des questions présentant un intérêt pour lui.

Document : ECE/TRANS/248.

15. Programme de travail et évaluation biennale pour 2016-2017

a) Projet de programme de travail et évaluation biennale pour 2016-2017

Le Groupe de travail souhaitera peut-être se rappeler qu'à sa vingt-sixième session, du 10 au 12 septembre 2013, il avait approuvé des indicateurs d'efficacité pour la mesure des résultats attendus en 2014 et 2015 (ECE/TRANS/WP.5/54, par. 77). Conformément à la décision du Comité des transports intérieurs d'examiner son programme de travail tous les deux ans, le prochain examen étant prévu en 2016, le Groupe de travail souhaitera peut-être examiner et adopter son programme de travail pour 2016-2017, ainsi que les paramètres pertinents pour permettre son évaluation biennale. Le projet de programme de travail pour 2016-2017 et les indicateurs sur les réalisations escomptées figurent dans le document ECE/TRANS/WP.5/2015/7.

Document : ECE/TRANS/WP.5/2015/7.

b) Projet de plan de travail pour la période 2016-2020

Comme le Bureau du CTI l'a demandé le 20 juin 2011, le Groupe de travail devrait examiner et approuver son traditionnel plan de travail sur quatre ans pour la période 2016-2020, en plus du programme de travail obligatoire et de l'évaluation biennale pour 2016-2017 (voir ci-dessus). Le document ECE/TRANS/WP.5/2015/8 reprend le plan de travail adopté par le Groupe de travail le 12 septembre 2013 (ECE/TRANS/WP.5/54, par. 77) et approuvé par le CTI le 27 février 2014 (ECE/TRANS/240, par. 105), en indiquant les suppressions, modifications et ajouts proposés, selon qu'il y a lieu. Le Groupe de travail souhaitera peut-être revoir son plan de travail pour 2016-2020 aux fins de son adoption et de sa communication au CTI.

Document : ECE/TRANS/WP.5/2015/8.

16. Questions diverses

Au moment de l'établissement du présent ordre du jour provisoire, aucune proposition n'avait été soumise au titre de ce point.

17. Dates de la prochaine session

La vingt-neuvième session du Groupe de travail devrait en principe se tenir à Genève du 5 au 7 septembre 2016.

18. Adoption du rapport

En application de la décision prise par le Groupe de travail à sa quinzième session (TRANS/WP.5/32, par. 56), les décisions prises à la vingt-huitième session seront adoptées en fin de session. Le rapport sur la session, assorti des dites décisions, sera établi par le Président et le Vice-Président, avec le concours du secrétariat, et sera soumis au Comité des transports intérieurs.
